

Jebs // vous

S'Jebsa Hefla

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Les derniers mois ont été marqués par des événements majeurs en France et dans le Monde. Alors que nous entrevoyons une fin de la pandémie et tentons de retrouver un semblant de notre vie d'avant, voilà que la Russie décide d'envahir l'Ukraine.

Suite à notre appel aux dons destinés aux Ukrainiens, nous avons été impressionnés par la grande solidarité des habitants du village, nombreux à offrir des vêtements ou des produits de première nécessité. Les professionnels de la santé des environs ont également fait preuve de générosité en déposant des médicaments et du matériel de secours à la Mairie de Jebsheim. Nous remercions l'engagement dont chacun a pu faire preuve dès le début de cette terrible guerre. A noter que les importantes répercussions que subit actuellement le coût des matières premières a malheureusement un impact conséquent à bien des niveaux, sur l'économie mondiale.

En France, ce sont bien entendu les élections présidentielles qui ont marqué le mois d'avril. Notre village a connu un fort taux de participation ; 79,44 % (soit 877 votants sur 1 104 inscrits) lors du 1^{er} tour et 79,82 % (soit 882 votants sur 1 105 inscrits) lors du second. À Jebsheim, Emmanuel MACRON, Président sortant, a remporté 433 suffrages, contre 408 pour Marine LE PEN.

Suite à cela, les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022. Nous vous rappelons l'importance de cet acte civique et comptons encore une fois sur la présence du plus grand nombre lors de ces deux journées, destinées à élire les 577 députés de notre Cinquième République.

L'allègement des mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire nous permet d'entrevoir l'avenir sous des jours meilleurs, avec l'organisation de nombreux événements dans notre village. Plusieurs dates sont d'ailleurs annoncées dans ce numéro. Afin d'accompagner la relance du monde associatif, nous avons revu notre modèle d'attribution des subventions aux associations. Enfin, nous planifions d'ouvrir notre bibliothèque municipale dans les prochaines semaines et espérons vous y voir nombreux.

En attendant, je vous souhaite à tous un agréable été.

Votre Maire
Joël HENNY



GRANDS ANNIVERSAIRES

Le 10/05/2022 M^{me} Suzanne SCHUNCK, née GANTZ, a fêté ses 75 ans.

Le 12/05/2022 M. François KLOEPFER a fêté ses 70 ans.

Le 15/05/2022 M^{me} Anny LUX, née RITZENTHALER, a fêté ses 65 ans.

Le 24/05/2022 M^{me} Françoise HARTER, née WATIN, fêtera ses 65 ans.

Le 02/06/2022 M^{me} Christiane BURDLOFF, née BAUM, fêtera ses 75 ans.

Le 03/06/2022 M. Daniel OBERLIN fêtera ses 75 ans.

Le 03/07/2022 M^{me} Danièle BATLO, née FELLERATH, fêtera ses 70 ans.

Le 14/07/2022 M André HENNY fêtera ses 80 ans.

Le 23/07/2022 M^{me} Martine MEYER, née UTTARD, fêtera ses 65 ans.

Le 25/07/2022 M. Daniel BAUER fêtera ses 85 ans.

Le 27/07/2022 M^{me} Sonia HUNET, née BERNARD, fêtera ses 75 ans.

Le 29/07/2022 M^{me} Yvonne WEBER, née BAUER, fêtera ses 97 ans (doyenne).

Le 30/07/2022 M. Jean Frédéric ATTIAS fêtera ses 65 ans.

Le 15/08/2022 M. Patrick KLOEPFER fêtera ses 65 ans.

Le 15/08/2022 M. Henri BATLO fêtera ses 80 ans.

Le 19/08/2022 M^{me} Michelle BEUTLER, née HENNINGER, fêtera ses 65 ans.

Le 24/08/2022 M. Daniel HILD fêtera ses 80 ans.

Le 26/08/2022 M. Claude GOETTELMANN fêtera ses 70 ans.

Le 27/08/2022 M^{me} Brigitte LAEUFFER fêtera ses 65 ans.

Le 30/08/2022 M^{me} Zaïveline (Ninah) STINNER, née RANOELISOA, fêtera ses 65 ans.

Le 01/09/2022 M^{me} Juliette OBERLIN, née HUSSER, fêtera ses 85 ans.

Le 05/09/2022 M. Jean Michel DANNER fêtera ses 70 ans.

Le 06/09/2022 M^{me} Sony JALOUX, née BACHSCHMIDT, fêtera ses 85 ans.

Le 24/09/2022 M^{me} Marie-France HILD, née CHIFFAUT, fêtera ses 75 ans.

Le 27/09/2022 M^{me} Chantal GREMILLET, née BALTHAZARD, fêtera ses 80 ans.

BIENVENUE À

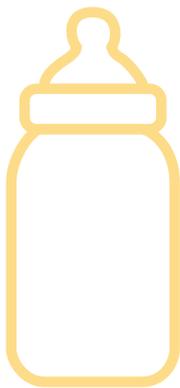
Nathan, Philippe Antoine RUAS, né le 02/03/2022.

Félicitations à M^{me} Élodie CASSIN et M. Matthieu RUAS.

Tom, Fédérico, Charles MARTZ et Louise, Yvonne, Armandine MARTZ, nés le 10/03/2022. Félicitations à M^{me} Mélissa HEIM et M. Renaud MARTZ.

Gaëtan, Charles, Ernest WIRTH MOCHEL, né le 30/03/2022.

Félicitations à M^{me} Carole MOCHEL et M. Christophe WIRTH.



Commémoration



Dimanche 8 mai a été commémorée la fin de la seconde Guerre Mondiale au Monument aux Morts de Jepsheim, en présence des 3 adjoints au Maire (le Maire étant empêché) et des représentants des anciens combattants.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

La bibliothèque municipale de Jepsheim a désormais un nom !



Suite à l'appel à contribution, une soixantaine de noms a été proposée par les habitants du village pour la bibliothèque, notamment par le biais du sondage ouvert sur l'application Intramuros. Afin de faciliter le vote en Conseil Municipal le 14 avril dernier, les bénévoles ont établi une présélection de 10 noms. C'est finalement vers la dénomination « **L'Attire-lire** » que le choix s'est porté. Cette réunion du Conseil Municipal a également été l'occasion de valider le Règlement Intérieur de la bibliothèque.

L'informatisation et l'aménagement de la bibliothèque municipale de Jepsheim suivent leur cours : les bénévoles espèrent une ouverture d'ici le début de l'été (date et modalités à venir).

NOUVELLES MODALITÉS DE SUBVENTIONS

En séance de Conseil Municipal du 14 avril dernier, ont été votés les critères et bases de versement des subventions aux associations du village. Dans un souci d'équité, un montant de 100 € ayant vocation à contribuer à leur gestion sera attribué à toute association qui en formule la demande selon les conditions en vigueur. Un forfait sera attribué au Club Amical du 3^{ème} âge (350 €), à l'Amicale des écoles Scherer (750 €) ainsi qu'au Foot Réuni (5 000 €, pour financer une partie des charges courantes qui représentent 10 000 € environ).. Pour les associations sportives affiliées à une fédération, une aide à la compétition est proposée selon le niveau atteint : 200 € en régional et 300 € en national. Enfin, toute participation d'une association à un événement ou organisation de festivités au sein du village pourra déclencher le versement d'un montant supplémentaire, variable (de 50 à 350 €) en fonction de nouvelles règles définies. Plus de précisions auprès du service des finances.



PERFORMANCES DE JEUNES SAPEURS POMPIERS

Le 9 avril notre village voisin d'Artzenheim accueillait le parcours sportif des pompiers en présence d'environ 170 candidats, majoritairement JSP des compagnies 1 et 2, ainsi que du centre principal de Colmar. Épreuve traditionnellement obligatoire, voilà 3 ans qu'elle n'avait plus pu se tenir du fait de l'épidémie. Au niveau des 2 dispositifs déployés sur le terrain de foot pour l'occasion, les performances étaient au rendez-vous : de nombreux jeunes Jepsheimois ont notamment été qualifiés pour la finale départementale, qui s'est déroulée au complexe sportif de Thann le 1er mai avec succès pour certains. Nos 4 Jeunes Sapeurs Pompiers qualifiés une nouvelle fois ont ensuite concouru lors de la finale régionale du Grand Est (GIRACAL), au stade de l'Europe de Colmar le 14 mai et ont tous décroché leur place pour l'épreuve nationale qui se tiendra le 18 juin à Évreux. 2 Jepsheimois figurent parmi les champions, respectivement en minimes féminines et cadets masculins.



En parallèle 2 équipes, chacune composée de 10 JSP tous niveaux confondus, ont participé le 23 avril au concours de manœuvre organisé à Reims (51) en présence de 130 Jeunes Sapeurs Pompiers du Grand Est. Le déplacement en valait la chandelle, puisqu'ils sont qualifiés pour le rassemblement technique national des JSP qui se déroulera le dimanche 3 juillet à Saint-Omer (62). Organisé sous l'égide de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, cet événement se tient tous les 2 ans.

Bravo aux jeunes représentants de notre village ainsi qu'aux encadrants pour leur engagement, leur motivation et leurs performances dans le cadre de ces différentes épreuves nécessitant bien de l'entraînement !



ACCUEIL DE LOISIRS AU MOIS DE JUILLET

Le Périscolaire Les P'tits futés assurera un Accueil de Loisirs à Jepsheim du 11 au 29 juillet 2022 pour les enfants de 3 ans révolus à 12 ans.

Les inscriptions se feront à la semaine (pas d'inscription à la journée). L'accueil sera ouvert tous les jours du lundi au vendredi (sauf le 14/07) de 8h00 à 18h30 avec un accueil échelonné le matin (de 7h à 9h30), ainsi que le soir (de 17h à 18h30).

Les animations proposées seront variées et adaptées aux âges des enfants avec par exemple des bricolages, des jeux, des activités sportives ou encore des sorties à la piscine ou en vélo. Des informations complémentaires seront communiquées par l'équipe des P'tits futés. **En attendant, pour tout renseignement, il est possible de contacter la Directrice, Laurence LUTTRINGER au 03.89.58.40.26 ou par mail : clsh.jepsheim@mouvement-rural.org**



ANIMATIONS ÉTÉ COLMAR AGGLOMÉRATION

Durant la période estivale, Colmar Agglomération propose un grand nombre d'activités sportives et culturelles destinées aux enfants nés entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2017. Multi-sports, escalade, jeux nautiques, sorties dans les Vosges, peinture ou encore photo : ces stages se dérouleront du 11 juillet au 28 août 2022, sous réserve des dispositions gouvernementales liées à la COVID-19 en vigueur.

Les familles intéressées peuvent s'enregistrer depuis le 16 mai 2022 sur la plateforme Colmar & moi : <https://eservices.portail.colmar.fr> et y consulter le programme des activités, sans obligation d'inscription.

Du 13 juin à fin août, elles pourront procéder aux inscriptions et aux paiements en ligne des stages choisis. Un service d'accueil, uniquement sur rendez-vous, sera mis en place à cette même période du lundi au mercredi de 8h30 à 11h00 en Mairie de Colmar pour les familles ne pouvant pas s'inscrire et payer en ligne.

À noter que ces activités sont également ouvertes aux enfants qui ne résident pas dans les Communes de Colmar Agglomération.

Plus de renseignements auprès de la Mairie de Colmar - Direction des Sports : 03 89 20 67 93 ou animations.ete@agglo-colmar.fr



BASE NAUTIQUE DE COLMAR-HOUSSEN

À l'occasion de la saison estivale 2022, Colmar Agglomération et la Commune de Jepsheim offrent à chaque habitant de plus de 6 ans, deux entrées gratuites pour la Base Nautique de Colmar-Houssen (accès gratuit pour les enfants de moins de 6 ans).

Chaque foyer intéressé est invité à venir compléter le bon de retrait en mairie, muni des documents suivants : justificatif de domicile, pièce d'identité et livret de famille.

Pour rappel, la mairie est ouverte au public du lundi au vendredi matin de 8h00 à 12h00 et le jeudi soir de 17h00 à 19h30.

Pour les résidents de Colmar Agglomération souhaitant obtenir des billets d'entrée complémentaires au tarif préférentiel de 3 € l'unité, la vente se fera en ligne sur le site : <https://loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr/> ou directement à la Base nautique, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Horaires d'ouverture de la Base nautique Colmar-Houssen :

- Du 14 au 31 mai : de 13h à 19h (si beau temps et températures agréables : confirmation tous les jours sur Google et réseaux sociaux)
- Du 1^{er} au 30 juin : tous les jours de 13h à 19h
- Du 1^{er} juillet au 4 septembre : tous les jours de 10h à 19h / les vendredis et samedis jusqu'à 20h
- Du 5 au 30 septembre : de 13h à 19h (si beau temps et températures agréables : confirmation tous les jours sur Google et réseaux sociaux).

Stage de foot été pour enfants de 9 à 11 ans

Dans le cadre des animations d'été proposées par Colmar Agglomération, le club de Football Réuni Jepsheim-Muntzenheim propose une semaine de stage du 18 au 22 juillet de 9h30 à 11h30 pour les enfants de 9 à 11 ans. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 13 juin sur la plateforme Colmar & moi, comme indiqué précédemment : <https://eservices.portail.colmar.fr>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter directement la Mairie de Colmar - Direction des Sports :

**03 89 20 67 93
ou animations.ete@agglo-colmar.fr**



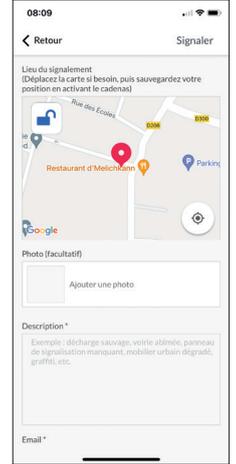
INTRAMUROS



Lancée en début d'année, l'application communale Intramuros a vocation à vous informer en temps réel des actualités ou alertes, tout en offrant un accès aux informations pratiques concernant notre village. Nous sommes heureux de voir que vous êtes déjà plus de 150 Jepsheimois à avoir adopté cette nouveauté !

Pour aller plus loin, découvrez la fonction "Signaler" qui vous permet de faire part à la municipalité d'un incident dont vous seriez témoin : pour cela, il suffit de vous géolocaliser, de prendre une photo des faits et de choisir la catégorie correspondante, en renseignant votre adresse mail.

À noter que cet outil de communication, qui vous est destiné à tous, continue d'évoluer... alors n'hésitez pas à télécharger l'app sur votre portable/tablette et consultez-la régulièrement pour garder le lien.



FÊTE DES VOISINS



Certains d'entre-vous pratiquent déjà avec succès l'initiative nationale baptisée la Fête des Voisins. Lancé en France en 1999, le concept dépasse aujourd'hui les frontières et a réuni à l'occasion de ses 20 ans, 30 millions de participants à travers le monde, dont 10 millions sur notre territoire. Après la période compliquée de pandémie que nous venons de traverser, c'est avec plaisir que bon nombre d'habitants envisagent de se retrouver cette année. Si vous souhaitez tenter ou renouveler l'expérience, n'oubliez pas de vous rapprocher de la mairie qui prendra les dispositions nécessaires pour mettre en sécurité votre quartier le temps des festivités. **Plus d'informations et kit de communication (affiche, invitations...) en téléchargement gratuit sur <https://www.lafetedesvoisins.fr/>**

JOBS D'ÉTÉ À JEPSHEIM : APPEL À CANDIDATURES

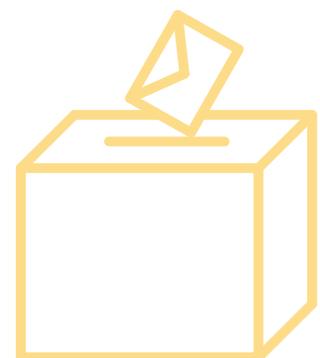
Pour l'entretien des espaces verts, l'entretien de locaux et autres menus travaux courants, la commune propose un poste d'agent saisonnier sous la direction du responsable des services techniques. Rémunération sur la base de la grille indiciaire FPT - adjoint technique. Temps complet 35h00/35èmes, cet emploi prévoit quatre plages par quinzaine du 1^{er} au 15 juillet ou du 16 au 31 juillet, ainsi que du 1^{er} au 15 août ou du 16 au 31 août 2022, et est destiné prioritairement aux jeunes Jepsheimois à compter de 18 ans (permis de conduire optionnel). **Les candidatures sont à adresser à la mairie, 1 place Saint Martin 68320 JEPSHEIM soit par dépôt direct du lundi au vendredi matin de 8h00 à 12h00 soit par mail à contact@jepsheim.fr, jusqu'au 7 juin 2022 - 12h au plus tard, à l'attention de Monsieur le Maire.**

DATES LÉGISLATIVES & PROCURATION

Les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin prochains, à la salle Saint-Martin.

Le jour du scrutin, n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et de votre carte d'électeur : cela facilitera les vérifications à l'entrée du bureau de vote, ainsi que la fluidité de la file d'attente.

En cas d'empêchement, vous avez également la possibilité d'exercer votre vote par procuration : ce droit est facilité par l'autorisation donnée à l'électeur d'établir une procuration de manière partiellement dématérialisée grâce à la plateforme **MaProcuration.gouv.fr**



INFOS VIGILANCE CAMBRIOLAGES



PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

LA GENDARMERIE DU HAUT-RHIN VOUS INFORME



- *Plus de 360 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 90 secondes.*
- *50 % concernent des résidences principales ;*
- *Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens ;*
- *80% des cambriolages ont lieu en plein jour et 55% entre 14 et 17H ;*

Comment s'en préserver ?

1 - **Les malfaiteurs n'ont pas beaucoup de temps**, ils doivent aller vite; donc tout ce qui les entrave dans leur action est positif : clôture, portail, serrures de sécurité, barreaux aux fenêtres du rez-de-chaussée, grillage ou haie vive d'épineux constituent de bons obstacles. La résistance des dispositifs à l'effraction est primordiale (serrure multipoints...). Si de jour, les murs et les haies vives hautes cachent votre façade aux passants et facilitent le travail des cambrioleurs qui agissent en toute tranquillité, de nuit les voleurs aiment travailler dans la pénombre : étudiez la mise en place de projecteurs extérieurs qui s'allument au passage d'une personne, d'une lampe intérieure déclenchée par minuterie simulant une présence le soir.

2 - **Les voleurs opèrent en silence**, il faut penser au dispositif qui pourra les mettre en fuite : une alarme sonore à l'effraction ou volumétrique les dérangera dans leur entreprise, voire une alerte répercutée sur une société de télésurveillance. Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable. Fermez votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous. Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

3 - **Une boîte aux lettres qui déborde de courrier ou des volets clos** (jour et nuit) trahissent une absence prolongée. faites appel à un parent ou à un voisin pour assurer un ramassage régulier du courrier et/ou une ouverture quotidienne des volets.

4 - **Vous possédez des objets ou du mobilier de valeur** (les piles de linge sont les cachettes les plus connues) Prenez des photographies de ces pièces, en cas de vol un descriptif détaillé pourra alors être diffusé et les recherches en seront facilitées. Relevez les numéros d'identification des matériels audiovisuels, photographiques et autres... ne conservez pas de sommes d'argent importantes chez vous, chèques et carte bleue sont autant de moyens de paiement pratiques.

5 - **Signalez vos absences (vacances) aux services de gendarmerie** dans le cadre des opérations «tranquillité vacances», le circuit des patrouilles faites par les gendarmes intégrera un passage devant chez vous avec des contrôles sur votre habitation. Soyez vigilant au contact des démarcheurs à domicile.

6 - **Soyez acteurs de votre sécurité** : soyez vigilant et appelez la gendarmerie en cas de démarchage inhabituel ou de présence de personnes au comportement suspect ou de véhicule suspect. Relevez les numéros sans vous faire remarquer. Ne les quitter pas des yeux.

Pour en savoir plus www.referentsurete.com

Tous les appels sont traités en temps réel par votre brigade territoriale de proximité ou par le centre opérationnel de la gendarmerie du département dont vous dépendez en composant le 17.

UKRAINE



Suite à l'appel aux dons début mars, en faveur du peuple ukrainien face à la crise humanitaire, vous avez été nombreux à témoigner votre solidarité dans le cadre de la collecte organisée : grand MERCI à tous pour votre générosité !

Grâce à votre soutien, de nombreux produits d'hygiène, médicaments et vêtements ont pu être dépêchés aux populations restées sur place. Relayée par la municipalité, cette action a pu être menée en association avec la Préfecture du Haut-Rhin, Colmar Agglomération, l'AMF, l'AMHR et la Protection civile.